

FICHE DE PRESENTATION DE L'ATELIER N° 01

Prévention des risques majeurs

Objectifs

- Amélioration de la connaissance et de la culture des risques chez le citoyen, les gestionnaires et décideurs,
- Développement de l'information préventive sur les risques majeurs,
- Intégration de l'enseignement des risques majeurs aux niveaux primaire, moyen et secondaire,
- Spécialisation de l'enseignement supérieur en risques majeurs,
- Développement de la recherche scientifique dans le domaine des risques majeurs.
- Prise en compte des risques majeurs dans l'utilisation des sols et dans la construction ainsi que la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens aux aléas,
- Procédures et règles visant à évaluer l'aléa et à réduire la vulnérabilité des hommes et des biens aux aléas naturels et technologiques,
- Numérisation des plans ORSEC et des réserves stratégiques.

Problématique

La prévention vise à réduire le risque et doit donc agir sur l'évaluation précise de l'aléa et la réduction de la vulnérabilité.

Les dégâts occasionnés annuellement par les risques majeurs révèlent que l'aléa et la vulnérabilité ne sont pas évalués de manière précise.

Aussi, il est constaté un défaut dans le contrôle et l'application des règles visant à réduire la vulnérabilité.

Axes à débattre

- Le cadre réglementaire et législatif existant et son application sur le terrain,
- Le système national d'assurance contre les risques majeurs,
- Les plans ORSEC,
- Planning de mise en œuvre d'actions de prévention des risques majeurs, à court, moyen et long termes, financement
- La prise en charge de la phase « prévention » dans le projet de stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs.